



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Comité de direction du **MARDI 21 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un février à quatorze heures, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau d'accueil d'Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 02/02/23 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Collège élus : Monsieur Regis CASSAROUME, Monsieur Gérard DUCOS, Madame Nathalie DUPLEIX, Madame Céline LEMBEZAT, Monsieur Christian LOMBART

Collège représentants professionnels : Monsieur Didier CORRE, Madame Rebecca JACKSON, Madame Delphine CHERITI, Monsieur Jean-Bernard LACAVER

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Madame Valérie CAMPAGNE IBARCQ, Monsieur Frédéric GOUAILLARDOU, Monsieur Jean-Pierre DOMINGUEZ, Madame Gisèle BORDENAVE

Membres participants à la réunion : 09

Soit nombre de suffrages exprimés : 09

Objet : Compte administratif 2022 :

Il convient de voter en Comité de direction le compte administratif 2022.

Les membres du comité de direction ont reçu en amont de la réunion le projet de compte administratif 2022.

Les comptes 2022, votés par chapitre, font apparaître les résultats suivants :

En dépense :

	Prévu	Réalisé
Section de fonctionnement de :	650 278,72€	632 144,27€
Section d'investissement de :	19 726,31€	17 908,97€

En recette :

	Prévu	Réalisé
Section de fonctionnement de :	650 278,72€	663 037,81€
Section d'investissement de :	19 726,31€	16 226,31€

A la lecture du compte administratif de l'exercice 2022, il est constaté les résultats suivants :

Résultat d'exploitation 2022 :	-35 056,99 €
Résultat d'investissement 2022 :	-1 682,66 €

Résultat d'exploitation cumulé :	30 893,54 €
Résultat d'investissement cumulé :	-1 682,66 €
Total cumulé :	29 210,88 €

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité **soit 09 voix POUR**,

ADOpte le compte administratif 2022

ET CHARGE la directrice de son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

**Le Président
Christian LOMBART**



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Pau le :

Nombre de document joint : 2